

REGLEMENT INTERIEUR A L'USAGE DES SPECTATEURS

Parce que cinéma rime avec détente et plaisir associés à l'atmosphère du lieu :

J'adopte un comportement correct et respectueux envers les autres spectateurs et le personnel.

Je suis également vêtu(e) d'une tenue correcte. Je ne détériore pas le mobilier et le matériel.

Parce que mon animal de compagnie "risque fort de ne pas comprendre le film " : Il est prié de rester à la maison.
(Exceptés les chiens guides d'aveugle)

Parce que c'est une question de santé publique et de sécurité : mon cinéma est une zone non-fumeur.

Parce que mon cinéma me propose en caisse , ou sur internet , des tarifs réduits, je présente, en caisse ou lors du contrôle de mon billet, un justificatif en cours de validité.

Parce que mon sésame pour un film sur grand écran, c'est mon ticket : Je dois être en possession jusqu'à la fin de la séance, d'un billet valide.

Ma séance est unique, mon billet aussi : il n'est valable que pour une seule séance dans une salle donnée. Il n'est ni repris ni échangé.

Parce que l'œuvre cinématographique doit être préservée, utiliser des appareils d'enregistrement (vidéo, photo ou audio) est totalement interdit par la loi et passible de sanctions.

Parce qu'il est préférable de voir un film dans de bonnes conditions : mon accès en salle est possible jusqu'à 20 minutes après le début du film.

J'éteins mon téléphone portable ou tout autre objet pouvant nuire au confort de tous.

Seule la nourriture et les boissons vendues dans l'enceinte du cinéma me sont autorisées.

Parce que des scènes, des propos ou le climat de certains films peuvent heurter ma sensibilité, même avec accord parental ou accompagné d'un majeur, je dois être en mesure de produire un justificatif d'âge et d'identité me permettant d'accéder aux œuvres cinématographiques dotées par le CNC d'interdiction [- de 12, - de 16 ou - de 18 ans].

Le non respect de cette réglementation est passible d'amende.

Parce que mon enfant a moins de 2 ans, Il ne peut, pour des raisons de sécurité et de confort commun, m'accompagner.

Parce que je suis mineur, seul ou accompagné, dans l'enceinte du cinéma, mes parents restent responsables de tous mes actes.

Je veille à mes effets personnels, qui restent sous ma responsabilité.

Parce que ma sécurité est essentielle : mon cinéma se réserve le droit de vérifier le contenu de mon sac lors du contrôle de mon billet.

Mes objets volumineux, pouvant être une gêne en cas d'évacuation, ils ne sont pas admis dans l'enceinte du cinéma.

En achetant mon billet de cinéma, je veille à respecter ces quelques principes qui permettent à tous les spectateurs de vivre une agréable séance de cinéma.

Bon Film!

la Direction.

